



Envoyé en préfecture le 31/03/2021
Reçu en préfecture le 31/03/2021
Affiché le **01 04 2021**
ID : 022-200056703-20210326-DB20210307A-BF

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2021-03-07a

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un le vingt-six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 19 Mars 2021, se sont réunis en visioconférence ou à défaut en audioconférence sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Joël BATARD, Loïc TARDY, Martine BOSCHER, Roger FERRET, Isabelle DESFEUX, Anthony HOURDEL, Nelly MORO, Jean Luc BERTRAND, Stéphanie RAPINEL, Jean Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Eliane LALANDEC, Marie Pierre COLLIN, Monique LE VEE Claudine MIZZON, Gilles GUILLAUME, Pascal URO, Olivier LE DU, Jean Manuel HERGAS, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Laetitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Pierrick LE NOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Hélène HUET-LE PROVOST, Patricia BRIAND-LE FALLER, Magaly KUBICKA, Alexis LEBRAT.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

M. Yannick ORHAN donne procuration à M. Anthony HOURDEL
M. Grégory ETIENNE donne procuration à Mme Michelle CARMES
Mme Dominique FAINZANG donne procuration à M. P. LE NOANE
Mme Florence CHEVILLARD donne procuration à Mme Nelly MORO

ABSENT (E.S.) NON REPRESENT (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean Luc BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

7- Budgets primitifs 2021 : budget principal et budgets annexes :

Rapporteur : Monsieur Loïc TARDY, Premier Adjoint au Maire chargé des finances.

Les budgets prévisionnels sont soumis à la décision du Conseil Municipal.

En annexe le détail des crédits budgétaires.

a) **Budget principal : BP 2021 :**

Le Conseil Municipal prend note que le budget primitif du budget principal est prévu en 2020

| | |
|------------------|--------------|
| Fonctionnement : | 7 340 000 € |
| Investissement : | 6 000 000 € |
| Cumul : | 13 340 000 € |

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le

ID : 022-200056703-20210326-DB20210307A-BF

Il est précisé que la Ville n'a pas à ce jour reçu notification des dotations d'Etat nécessaires à la construction budgétaire.

Dès lors ces recettes font l'objet d'une estimation qu'il conviendra d'actualiser au besoin.

La présentation fonctionnelle est à la disposition des conseillers municipaux auprès de la direction générale.

Vu l'avis favorable rendu par la commission administration générale et finances du 18 Mars 2021.

Considérant la proposition budgétaire exposée au conseil municipal ;

Le Conseil Municipal décide par 24 voix « pour » et 9 abstentions :

- D'adopter le budget proposé pour l'année 2021 par un vote par nature au niveau des chapitres et équilibré,
 - à 6 000 000 € en investissement et
 - à 7 340 000 € en fonctionnement.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël BATARD.

